



AUTOMNE 2018

Bulletin de nouvelles

FINANCIÈRE
DES AVOCATS

Soyez prêts.



4 QUESTIONS

à poser à votre
conseiller de la Financière des avocats



1

Quelle est ma situation financière actuelle ?

Elle peut s'avérer effrayante mais il est très important que vous ayez une bonne compréhension de votre situation financière actuelle. Cela comprend vos avoirs, vos couvertures d'assurance, vos dettes, vos épargnes et votre tolérance au risque. Ce n'est qu'une fois que vous avez toutes ces informations que vous pouvez identifier les lacunes et les opportunités. Avoir une idée précise de votre situation vous aidera à prendre des décisions éclairées aujourd'hui pour votre avenir.

2

De quel type d'assurance-vie ai-je besoin ?

Il existe deux types principaux d'assurance-vie.

Premièrement il y a l'assurance-vie temporaire qui propose une protection pour une durée déterminée. Si vous avez la trentaine et avez des enfants, vous voudrez peut-être avoir suffisamment de fonds pour couvrir leur train de vie et leur éducation dans le cas où il vous arriverait quelque chose dans 5 ou 10 ans. C'est une assurance qui n'est généralement pas très coûteuse et qui vous assurera pendant cette période. L'autre option est l'assurance-vie permanente qui demeure en vigueur tant que le titulaire de police paye les primes. En fonction de vos besoins, un conseiller peut vous aider à déterminer quelle option offre la meilleure valeur possible pour votre situation.

3

Quand puis-je prendre ma retraite ?

C'est une question qui peut s'avérer très complexe, mais plus tôt vous la poserez, plus tôt vous serez en mesure d'élaborer un plan pour y arriver. Vous devrez penser au style de vie et aux types d'activités que vous aimeriez avoir pendant votre retraite, car si vous voulez jouer au golf tous les jours et parcourir le monde, cela exigera un niveau de revenu différent de si vous vous contentez de lire ou de peindre et de vous asseoir dans votre jardin.

4

Quelles sont mes trois principales priorités financières ?

Votre conseiller de la Financière des avocats peut travailler avec vous afin d'évaluer les besoins et les objectifs futurs de votre style de vie et de déterminer quelles sont vos principales priorités. Il peut s'agir d'accroître vos épargnes ou de rembourser votre prêt hypothécaire ou bien de souscrire à une assurance pendant que vous êtes en bonne santé. Si vous avez la vingtaine, élaborer un plan de retraite n'est probablement pas votre priorité contrairement à si vous avez la quarantaine. De manière générale, plus tôt vous commencez à parler à votre conseiller de l'élaboration d'un plan et plus vous retravaillez votre plan et y apportez des modifications, mieux cela vaudra pour vous et votre famille.



LA SAISON DES REER APPROCHE...

êtes-vous prêt ?

Voici quelques raisons pour lesquelles vous devriez choisir le programme de placements de l'AABC / Financière des avocats :

- Conçu et offert exclusivement à la communauté juridique canadienne.
- Fournit un accès unique aux fonds institutionnels qui ne sont généralement pas disponibles pour les investisseurs individuels.
- Des économies importantes grâce à des frais de gestions des placements avantageux, à des rabais de fidélité pouvant aller jusqu'à 60 points de base et à l'absence de frais de souscription additionnels, de frais d'administration ou de redevances du dépositaire. Moins de frais égal plus de rendements.
- Parmi les choix de régimes de placements se trouvent : les REER, les CELI, les FERR et les comptes non enregistrés pour les particuliers et les régimes collectifs de cabinets juridiques. Des régimes de retraite conçus pour les cabinets juridiques sont également disponibles.
- Les clients peuvent créer leur propre portefeuille, ou avoir recours à des professionnels qui géreront leurs avoirs via des fonds à date cible ou à risque cible.
- La souscription et la gestion continue de vos comptes peuvent se faire entièrement en ligne ou avec un service personnalisé via un centre d'appels spécialisé ou avec votre conseiller de la Financière des avocats.

Contactez votre conseiller de la Financière des avocats ou rendez-vous sur financieredesavocats.ca

*Les rabais sont accordés selon la taille du portefeuille, l'affiliation à l'ABC, et sont offerts sur les régimes d'investisseurs individuels.

Le programme de placements de la Financière des avocats est offert par l'entremise de la Great-West, compagnie d'assurance-vie, ou de ses filiales et est administré par Morneau Shepell ltée. Les produits et les programmes de la Financière des avocats sont offerts par l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC). La Financière des avocats est une marque de commerce de l'AABC et est utilisée sous licence par Morneau Shepell ltée et par la Great-West.

PASSEZ AUX PDP



Nous voulons vous aider à vous simplifier la vie. **Passez aux PDP dès aujourd'hui.**

Le paiement par plan de débits préautorisés (PDP) présente plein d'avantages :

- Les primes sont payées automatiquement
- Les transactions par PDP sont sécurisées
- Plus besoin de faire de chèque, d'acheter des timbres, de lécher l'enveloppe ou de se rendre au bureau de poste

Vous continuerez de recevoir des relevés et vous saurez quel montant vous sera versé et quand. Pour l'AABC / Financière des avocats, cela signifie moins de temps passé sur le traitement manuel des chèques et une amélioration de l'ensemble des services.

CHANGEZ DÈS AUJOURD'HUI !

C'est facile. Rendez-vous à financieredesavocats.ca/PDP, complétez le formulaire et nous nous chargerons du reste.

Ou, appelez notre équipe de l'expérience client au **1.800.267.2242.**



VOTRE REVENU EST-IL PROTÉGÉ ?

Nous connaissons tous les avantages de l'assurance-vie, c'est à dire de protéger le train de vie de votre famille une fois que vous êtes parti. Mais qu'en est-il de la protection de ce même train de vie lorsque vous avez été victime d'un accident ou d'une maladie grave mais êtes toujours en vie ? Comment allez-vous remplacer votre revenu mensuel si vous n'êtes pas en mesure de travailler ?

C'est là qu'intervient l'assurance invalidité. Elle propose principalement une couverture en cas de perte de revenu individuel à la suite d'une maladie ou d'un accident grave. Elle se présente sous la forme d'un paiement mensuel basé sur la couverture prévue par votre police.

Peut-être vous direz-vous : « je bénéficie d'avantages sociaux, donc je suis couvert ». Assurez-vous de vérifier cette information. Bien souvent, la couverture prévue par les avantages sociaux ne suffit pas. Mais vous pouvez utiliser la couverture invalidité de la Financière des avocats pour protéger autant que possible votre revenu selon vos besoins.

Et qu'en est-il des avocats à leur compte ou faisant partie de petits cabinets qui n'ont pas accès à ce type d'assurance ? Pour vous, envisager ce type d'assurance pourrait devenir crucial. Votre capacité à vous assurer un revenu est votre plus grand atout.

Les avocats devraient planifier leur couverture d'assurance invalidité pour le présent et pour l'avenir puisque les salaires augmenteront probablement au fil des années. Lorsque vous souscrivez à une assurance invalidité, on vous proposera une Option d'Augmentation Future (OAF). Moyennant très peu de frais, cette option vous permettra d'augmenter votre couverture dans le futur sans avoir à passer d'examen médical.

Enfin, il faudra souscrire à une assurance auprès d'un organisme auquel vous faites confiance. L'AABC / Financière des avocats a été créée pour se concentrer uniquement sur les besoins en assurance et en placement de la communauté juridique. Nous prenons ce mandat très au sérieux et sommes fiers d'offrir les meilleurs produits et services à nos clients.

Les produits et programmes de la Financière des avocats sont parrainés par l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC). La Financière des avocats est une marque de commerce de l'AABC. L'assurance invalidité est souscrite par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie). P.O. Box 670, Stn Waterloo, Waterloo ON N2J 4B8.



D'après mon expérience récente, l'assurance invalidité de l'AABC / Financière des avocats est clairement la meilleure option pour les avocats. J'ai souffert d'une invalidité et présenté des réclamations par l'entremise de l'AABC et d'un autre fournisseur. La différence était radicale. Avec le programme de l'AABC / Financière des avocats, j'ai été traité avec respect et compassion. Je ne peux pas en dire autant des « autres gars ». Et, les tarifs de l'AABC sont beaucoup moins chers. Une expérience significativement meilleure pour beaucoup moins d'argent. Ils sont véritablement « pour les avocats ».

— Avocat de Vancouver

Contactez votre conseiller de la Financière des avocats pour parler de vos besoins en matière d'assurance invalidité.



VOUS DÉCAISSEZ VOTRE RPC TROP TÔT ?

Attendre d'avoir 70 ans pourrait être le bon choix pour vous.

Pour beaucoup, l'âge de 65 ans semble être le moment propice pour demander la rente RRQ / RPC parce que c'est à ce moment-là que vous devriez avoir droit au montant maximum. Néanmoins, certains offrent un plaidoyer irrésistible pour retarder la RRQ / RPC jusqu'à l'âge de 70 ans.

Jetez un coup d'œil à l'infographie et prenez rendez-vous avec votre **conseiller de la Financière des avocats** pour discuter de la meilleure approche à adopter.

www.financieredesavocats.ca ou 1.800.267.2242

ATTENDEZ D'AVOIR 70 ANS AVANT DE DEMANDER VOTRE RPC !

34%
des Canadiens
demandent leur RPC à
60 ans



42%
des Canadiens
demandent leur RPC à
65 ans



Mais...

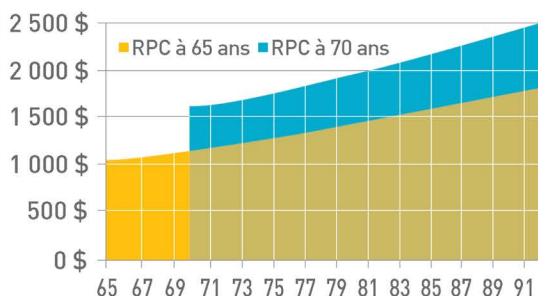
Si vous attendez vos **70** ans,
votre RPC vaudra **42%*** de plus
qu'à 65 ans

* Votre prestation RPC est nivelée (+ hausses due à l'inflation) pendant toute votre vie



Le RPC ressemble à une rente à prestation déterminée prévue par l'État.

Comparaison de la mensualité RPC



COMMENT ÇA FONCTIONNE

Mensualité RPC maximale à 65 ans (en 2018) **1,134 \$**

Ajouter 8,4 % par année de report après l'âge de 65 ans

À 70 ans, le RPC vaut 42 % de plus qu'à 65 ans (plus l'inflation)

Mensualité RPC maximale à 70 ans (en 2018) **1,610 \$**

Pourquoi le report de la RPC est si efficace



Vous bénéficiez de l'augmentation de 42 % (ou plus) pendant toute la vie, peu importe votre longévité



Le montant plus élevé est protégé de l'inflation



Le paiement n'est pas soumis aux taux d'intérêt ou aux rendements sur les placements (contrairement à vos épargnes)

Source: Retirement Income for Life: Getting more without saving more par Frederick Vettese

D'APRÈS LA RUMEUR...

L'assurance de bureau de la Financière des avocats est sans égal !

Lancé au début de l'année, notre programme d'assurance de bureau a fait sensation au sein de la communauté juridique. Nous pourrions vous parler de tous les avantages de ce programme (p.ex. l'assurance cyber-risque), mais il vaut probablement mieux laisser parler nos clients satisfaits à notre place (témoignages spontanés).

« La soumission que j'ai obtenue en ligne semblait trop belle pour être vraie, alors j'ai comparé les détails de la police d'assurance avec notre couverture existante. Le régime d'assurance de bureau de la Financière des avocats est de loin supérieur à tout ce que j'ai pu trouver. Et, les tarifs sont imbattables. En fait, deux fois plus d'options de couverture qu'actuellement pour la moitié du prix. Ce produit vaut vraiment le coup d'œil.

— S. Murphy, Terre-Neuve

« Les importantes économies réalisées, ainsi que les caractéristiques incluses qui étaient à la carte dans notre police actuelle, ont justifié l'annulation à mi-parcours et la signature d'un contrat avec l'assurance de bureau de la Financière des avocats.

— M. Armitage, Alberta

OBTENEZ UNE SOUMISSION AUJOURD'HUI !

Visitez financieredesavocats.ca/bureau pour obtenir votre soumission en quelques minutes !

Le programme d'assurance de bureau de la Financière des avocats (le « programme ») est souscrit par Arch assurances Canada ltée (« Arch »). Les produits et programmes offerts par la Financière des avocats sont parrainés par l'Association d'assurance du Barreau canadien (« AABC »). La Financière des avocats est une marque de commerce de l'AABC et est utilisée sous licence par Arch, Gestion de Programmes d'Assurance Dion Inc. (« Dion GPA ») et Hunters International Ltd. (« Hunters »). Dion GPA est le gestionnaire et courtier du programme. Hunters est un courtier d'assurance agréé pour le programme.

**FINANCIÈRE
DES AVOCATS**

Soyez prêts.

If you prefer to receive this newsletter in English, please email customerservice@lawyersfinancial.ca and provide your name and address. We will send it to you. Thank you!

www.financieredesavocats.ca